

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Médecine et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

3932

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

## Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 737 Société : RAM

Actif  Pensionné(e)  Autre : Retraité

Nom & Prénom : MAACH Mohamed

Date de naissance : 1945

Adresse : 41 Lot Habiba Blvd Haj Fateh Oulfa Casablanca

Tél. : 0676 24 89 61 Total des frais engagés : 2500DH + 250DH Dhs

## Cadre réservé au Médecin

**Dr. BAKRIM Mohamed**  
**OPHTALMOLOGUE**  
Maladies et Chirurgie des Yeux  
Place Chahda 323 Bd. Guel Daoura  
CASA - CASABLANCA

Date de consultation : 04 SEP 2020

Nom et prénom du malade : NASSI SAIDA Age: 71ans

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Diabète de l'affection

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 04/09/2020

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 04/09/2020

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04 SEP. 2020	CS		9500,00	Mr. BAKRIM Mohamed OPHTHALMOLOGUE Maladies et Chirurgie des Yeux Centre de la Vue et Daoura Tunisie

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

### ANALYSES - RADIGRAPHIES .

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
LUNETTE JAWA	07/09/2020					9500,00
Vente et Réparation des Lunettes						
IBN BATOUTA Rue 176 N° 13 TANGER						
Tél.: 06 68 90 50 44						

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	B	DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Lunetterie Jawhara

# LUNETTERIE JAWHARA

Vente et Réparation des Lunettes

Facture 2183

Date : 07/09/2020

Mr : MOUJI SAIDA

Docteur : Mohamed BAKRINI

Type des Verres : Optique

1.000,00

Pour Vision progressive

Monture : Optique

100,00

\* Vision de Loin :

OD Axe ..... Cyl ..... Sph + 4,00

OG Axe 138 Cyl -0,50 Sph + 3,25

\* Vision de Prés:

OD Axe ..... Cyl ..... Sph

OG Axe ..... Cyl ..... Sph

Add : ..... + 3,00

Montant :

1.100,00

LUNETTERIE JAWHARA

Vente et Réparation des Lunettes

IBN BATOUTA RUE 126 N° 13 TANGER

Tél : 06 68 90 50 44

Page 1/2 page

Ibn Batouta Rue 126 N°13 Tanger - Tél : 0668 90 50 44

ICE : 000804586000007 - IF : 40174040

RC : 72312 - Patente: 50844981

**Dr Mohamed BAKRIM**

\* Spécialiste en Chirurgie et Maladies des Yeux

\* Traitement par laser

\* Chirurgie par phaco-émulsification, Strabisme

\* Membre titulaire de la société Française d'ophtalmologie

\* Membre de l'American Academy of Ophthalmology



**الدكتور محمد باكري**

اختصاصي في أمراض و جراحة العيون

جراحة قصر البصر : العلاج بالليزر

الجلالة بدون تذير، حول البصر

عضو فعلي في الجمعية الفرنسية لأطباء العيون

عضو في الأكاديمية الأمريكية لأمراض العيون

Casablanca, le 04 SEP. 2020 الدار البيضاء في

NAJI SAIDA

VL OD = +6,00 sph

OG = (-3,8 - 0,50) + 3,75 sph.

VTRR, organiques, main ci  
separés.

VL add OG +3,00 sph.

**LUNETTERIE JAHARA**

Vente et Réparation des Lunettes

IBN BATOUTA RUE 126 N° 13 TANGER

Tél.: 06 68 90 50 44

**Dr. BAKRIM Mohamed**  
**OPHTHALMOLOGUE**  
 Maladies et Chirurgie des Yeux  
 Place Chahdia, 323 Bd. Oued Daoura  
 Casablanca  
 10000 - MAROC  
 Tel: 05 22 91 42 65

ساحة الشهدية، 323 شارع واد الدورة الألفة - الدار البيضاء - العيادة: 05 22 91 42 65  
 Place Chahdia, 323 Bd Oued daoura- Oulfa- Casablanca - Cabinet : 05 22 91 42 65